

Nouvelles Obligations Légales pour les Auto- Écoles

Réformes 2025-2026 : Ce qui change, ce que vous devez
faire

Mise à jour au **9 mars 2026** — Sources : Légifrance, DREAL, DGEFP, Mon Compte Formation

2025-2026 : Une réforme structurelle sans précédent pour les auto-écoles

Le secteur de l'enseignement de la conduite connaît en 2025-2026 sa réforme réglementaire la plus importante depuis 2016.

Une mise à jour immédiate des pratiques est indispensable.



Décret n° 2025-1437

Refonte des conditions d'agrément du 31 décembre 2025



Arrêté du 9 février 2026

Nouveau texte de référence, en vigueur depuis le 16 février 2026



Loi de finances 2026

Restriction du financement CPF du permis de conduire

L'agrément préfectoral passe à 6 ans et s'attache désormais à l'entreprise

DURÉE

6 ANS

Contre 5 ans auparavant. Applicable à toutes les nouvelles demandes.

RATTACHEMENT

SIRET

Lié à l'entreprise (personne morale), ce qui simplifie les transmissions.

RENOUVELLEMENT

2 MOIS

Dépôt impératif avant expiration. Le silence vaut acceptation au bout de 4 mois.

MESURE TRANSITOIRE

+1 AN

Les agréments en cours au 16/02/2026 sont prolongés d'un an.

! Suspension possible : jusqu'à 6 mois en cas d'infraction grave, refus de contrôle ou non-respect du programme.

L'autorisation d'enseigner : des règles clarifiées, une vigilance renforcée

04

■ Obligation Individuelle

Chaque enseignant doit détenir une autorisation valide pour **chaque** catégorie de permis enseignée.

■ Dossier & Vérifications

Diplôme (ECSR/BEPECASER), certificat médical et titre de séjour. Le préfet vérifie systématiquement le **casier judiciaire**.

■ Renouvellement

Impératif **avant expiration**. Un délai de 2 mois est recommandé pour éviter toute rupture de droits.

■ Autorisations Temporaires

Possibles pour les enseignants en cours de qualification (durée maximale de 12 mois).

■ Sanctions

Suspension ou retrait possible en cas d'inaptitude médicale, condamnation ou faits graves.

Véhicules limités à 7 ans, locaux de 25 m² minimum : les exigences matérielles confirmées

VÉHICULES

7 ANS

Âge maximum (Cat. A1, A2, A, B1, B)

Contre 6 ans auparavant.

Contrôle technique obligatoire tous les **2 ans**.

Caractéristiques techniques définies à l'Annexe 1 de l'arrêté du 9 février 2026.

LOCAUX

25 m²

Surface minimale dédiée

Doit comporter au minimum une **salle d'accueil** et une **salle d'enseignement**.

Locaux partagés : convention écrite obligatoire transmise au préfet.

Gestion multi-sites possible dans le même département sous un seul agrément.

Obligations d'affichage et de fonctionnement

Affichage, tarifs et programmes : des obligations quotidiennes à respecter sous peine de sanction.

⚠ POINT DE VIGILANCE

L'administration peut vérifier à tout moment le respect des conditions d'agrément.

Refus de contrôle = Suspension immédiate

01 Affichage obligatoire (Local)

L'arrêté d'agrément et la grille tarifaire complète doivent être visibles.

02 Documents commerciaux

Le numéro d'agrément doit figurer sur tous les supports (devis, factures, publicités).

03 Respect des programmes

Application stricte des programmes officiels (REMC pour le permis B).

04 Registre national (RNECER)

Toutes les décisions (agréments, suspensions, retraits) y sont inscrites.

Depuis le 20 février 2026, le CPF pour le permis B est réservé aux demandeurs d'emploi

La loi de finances pour 2026 restreint drastiquement l'accès au financement.

PUBLIC	PERMIS B (LÉGER)	PERMIS C/D (LOURD)
Salarié sans co-financement	✗ Non éligible	✓ Éligible
Demandeur d'emploi	✓ Éligible	✓ Éligible
Salarié avec co-financement	✓ Éligible	✓ Éligible

900 €

Plafond Maximum

Pour les permis du groupe léger (A, B). Le reste est à charge de l'élève.

Impact Immédiat

Contrôles sur toutes les demandes. Les dossiers non conformes sont annulés.

Action Requisite

Revoir les arguments commerciaux et proposer des alternatives (Permis à 1€).

Qualiopi : trois étapes clés pour maintenir votre certification

La certification est indispensable pour accéder aux fonds publics et mutualisés (OPCO, CPF, Région).



Bilan Pédagogique et Financier (BPF)

Obligation annuelle pour tout organisme titulaire d'un NDA, même sans activité.

30 AVRIL

Date limite de dépôt

Le plan anti-fraude de juillet 2025 annonce un Qualiopi plus exigeant dès 2026

Audits Renforcés

Les audits se dérouleront systématiquement **sur site** et obligatoirement en présence du **dirigeant** (plus de représentation par un tiers).

Nouveaux Indicateurs

Enrichissement du référentiel : sécurité au travail, qualité pédagogique et transparence sur les débouchés réels.

Auditeurs Certifiés

Obligation pour les auditeurs de suivre une **formation certifiante** inscrite au Répertoire Spécifique pour garantir leur compétence.

Suspension d'Activité

Suspension possible de la déclaration d'activité jusqu'à **4 mois** en cas d'indices sérieux de fraude (ex: émargements falsifiés).

 Attention : Ces évolutions sont annoncées mais les décrets d'application ne sont pas tous publiés — surveiller le Journal Officiel.

La facturation électronique devient obligatoire : un calendrier en deux temps à anticiper

10

1er SEPT 2026

RÉCEPTION OBLIGATOIRE

Obligation de **recevoir** les factures au format électronique pour toutes les entreprises (y compris auto-écoles).

1er SEPT 2027

ÉMISSION OBLIGATOIRE

Obligation d'**émettre** les factures électroniques pour les TPE, PME et micro-entreprises.

Actions à mener dès maintenant

- ✓ Choisir une plateforme (PDP)
Sélectionner une Plateforme de Dématérialisation Partenaire agréée par l'État.
- ✓ Mettre à jour le logiciel
Vérifier la compatibilité avec les formats Factur-X, UBL ou CII.
- ✓ Former le personnel
Préparer l'équipe administrative aux nouveaux processus de traitement.

Toutes les échéances clés en un coup d'œil



DATE / PÉRIODICITÉ	OBLIGATION	QUI EST CONCERNÉ
16 février 2026	Entrée en vigueur arrêté du 9 février 2026	Toutes les auto-écoles
20 février 2026	Restriction CPF permis B	Auto-écoles proposant le CPF
30 avril (annuel)	Dépôt du Bilan Pédagogique et Financier (BPF)	Tous les OF avec NDA
2 mois avant expiration	Demande de renouvellement agrément	Toutes les auto-écoles
1er septembre 2026	Réception factures électroniques obligatoire	Toutes les entreprises
Novembre 2026	Habilitation rectorale pour diplômes CAP-BTS	CFA et OF préparant diplômes EN
14ème-22ème mois	Audit de surveillance Qualiopi	OF certifiés Qualiopi
1er septembre 2027	Émission factures électroniques (TPE/PME)	Toutes les TPE/PME
Tous les 2 ans	Contrôle technique des véhicules	Toutes les auto-écoles
Tous les 6 ans	Renouvellement agrément préfectoral	Toutes les auto-écoles

5 actions prioritaires pour être en conformité dès aujourd'hui

- 01 Vérifier la date d'expiration de votre agrément**
Anticiper le renouvellement (dépôt 2 mois avant) et profiter de la prolongation d'un an si applicable.
- 02 Adapter votre communication commerciale sur le CPF**
Informar les élèves des nouvelles conditions d'éligibilité et proposer des alternatives de financement.
- 03 Mettre à jour vos affichages**
Afficher le numéro d'agrément et les tarifs actualisés dans le local et sur tous les documents commerciaux.
- 04 Préparer la facturation électronique**
Choisir une plateforme partenaire (PDP) dès maintenant pour être prêt au 1er septembre 2026.
- 05 Maintenir votre certification Qualiopi**
Planifier l'audit de surveillance, déposer le BPF avant le 30 avril, et anticiper les nouvelles exigences.

Sources : Légifrance (arrêté du 9 février 2026, décret n°2025-1437), Mon Compte Formation, URSSAF, Ypareo, Certifopac, Service Public Entreprendre